



RCS : AIX EN PROVENCE  
Code greffe : 1301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 00199  
Numéro SIREN : 441 212 339  
Nom ou dénomination : F.C. AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 31/08/2017 sous le numéro de dépôt 7108

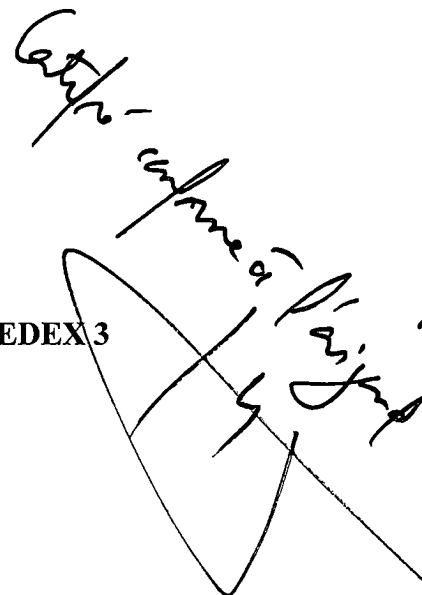
## FC AUDIT

SA au capital de 77.000 Euros  
Siège social : 100 rue Victor Baltard  
Pôle d'activités Les Milles - 13854 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

RCS AIX EN PROVENCE B 441 212 339  
---oOo---

### PROCES VERBAL DE REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 JUIN 2017

*Cat... confirmé l'avis...*



L'an deux mille dix sept et le trente juin à vingt heures, le Conseil d'Administration de la société FC AUDIT, Société Anonyme au capital de 77.000 euros, s'est réuni au siège social à AIX EN PROVENCE (13854), 100 rue Victor Baltard.

#### Sont présents :

- Monsieur FRIZZI Eric, Administrateur,
- Monsieur CALEGARI Jean Claude, Administrateur,
- Monsieur LABRE Hervé, Administrateur.

Le Conseil est présidé par Monsieur FRIZZI Eric, qui constate que les administrateurs ont signé le registre des présences à l'entrée en séance.

Puis, le Président rappelle que le conseil d'administration est appelé à :

- Renouvellement du mandat du Président du Conseil d'Administration,
- Renouvellement du mandat du Directeur Général Délégué.

### RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président rappelle qu'au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle réunie ce jour, il a été notamment décidé de renouveler son mandat d'Administrateur pour une durée expirant à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir dans l'année 2023 appeler à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Le Président du Conseil d'Administration ayant été nommé à ses fonctions pour la durée de son mandat d'Administrateur, il appartient au Conseil de statuer sur le renouvellement de son mandat.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité de renouveler Monsieur Eric FRIZZI dans ses fonctions de Président du Conseil d'Administration, pour toute la durée de son mandat d'Administrateur.

Remerciant le Conseil de la confiance qu'il veut bien lui témoigner à nouveau, Monsieur Eric FRIZZI déclare accepter le renouvellement de son mandat et précise qu'il continue à satisfaire à toutes les conditions légales d'exercice de ses fonctions.

Il peut en outre déléguer ses pouvoirs, mais seulement pour un objet et une durée limités.

Le Conseil décide à l'unanimité que Monsieur Eric FRIZZI continuera d'exercer ses fonctions de Directeur Général de la société.

### **RENOUVELLEMENT DES FONCTIONS D'UN DIRECTEUR DELEGUE**

Sur proposition du Directeur Général, le Conseil renouvelle les fonctions de Monsieur Jean-Claude CALEGARI, en qualité de Directeur Général Délégué avec maintien de ses attributions antérieures pour la durée de son mandat d'Administrateur.

Monsieur Jean-Claude CALEGARI déclare accepter le renouvellement de ses fonctions et précise qu'il continue de satisfaire à toutes les conditions légales pour l'exercice de ses fonctions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt heures trente.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal.

**M Eric FRIZZI**

**M. Jean-Claude CALEGARI**

**M. Hervé LABRE**

**FC AUDIT**

**SA au capital de 77.000 Euros**

**Siège social : 100 rue Victor Baltard  
Pôle d'activités Les Milles - 13854 AIX EN PROVENCE CEDEX 3**

**RCS AIX EN PROVENCE B 441 212 339**

---oOo---

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
ORDINAIRE DU 30 JUIN 2017**

**EXTRAITS**

**QUATRIEME RESOLUTION**

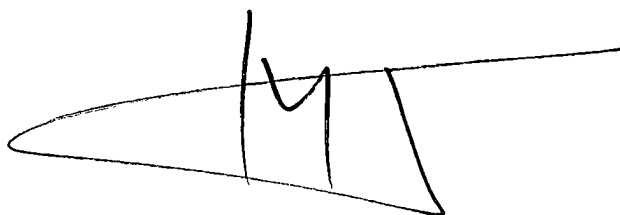
L'Assemblée Générale décide de renouveler en tant que membres du Conseil d'Administration pour une durée de six ans, soit jusqu'à la date de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

- Monsieur Eric FRIZZI,
- Monsieur Jean-Claude CALEGARI,
- Monsieur Hervé LABRE.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extraits certifiés conformes à l'original

Monsieur Eric FRIZZI  
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'M' or 'F' with a long horizontal stroke extending to the right.